



★ SEMAINE EUROPÉENNE
★ EUROPEAN WEEK
★ EUROPÄISCHE WOCHE
★ ЄВРОПЕЙСЬКИЙ ТИЖДЕНЬ
★ SEMANA EUROPEA
★ TYDZIEŃ EUROPEJSKI



2020

BANJA LUKA
(Bosnie-Herzégovine)
Annulation COVID 19



2021

BANJA LUKA
(Bosnie-Herzégovine)
03.07 au 10.07



2022

ANDENNE
(Belgique)
02.07 au 09.07



2023

(France)
- en juillet -



Informations : www.uect.org - Contact : info@uect.org

L'Union Européenne de Cyclotourisme (UECT), fondée en 2002, regroupe les fédérations et les structures associatives ayant pour but la pratique et le développement du Cyclotourisme en Europe.

L'UECT vous invite à découvrir et à participer à ses organisations décrites ci-dessous, pour plus d'information www.uect.org



La Semaine Européenne de Cyclotourisme

Il y a l'Europe des sommets, l'Europe quotidienne, proche de nous, l'une et l'autre construisent l'Europe des citoyens. La Semaine Européenne de Cyclotourisme peut permettre à ce que ces citoyens se connaissent et se rencontrent.

La Semaine Européenne de Cyclotourisme - Activités des Jeunes Cyclos se veut être une fête d'envergure Internationale, elle est organisée une seule fois par an et se déroule pendant une semaine mi-juillet dans l'un des pays affiliés à l'Union Européenne de Cyclotourisme.

Elle permet la découverte d'une région, d'un pays en toute convivialité, et ainsi que de pouvoir lier connaissance avec des cyclotouristes venant des quatre coins de cette nouvelle Europe, c'est cela l'esprit de la Semaine Européenne de Cyclotourisme.



Le Brevet Européen de Cyclotourisme

Le Brevet Européen de Cyclotourisme, créé avec les fédérations partenaires de l'Union Européenne de Cyclotourisme (UECT) propose une découverte de l'Europe à vélo ou tandem, par la visite d'un site caractéristique dans chacun des 49 pays d'Europe, il est réservé aux adhérents des fédérations, membres de l'UECT.

La carte de route, vendue auprès des pays membres de l'UECT, permet de recueillir les cachets-souvenirs (ou photos des villes/sites) un seul étant demandé par pays visité. Pour obtenir une première homologation, il suffit de recueillir un cachet-souvenir pour chacun des cinq pays de votre choix, dont un obligatoirement au choix lors d'une Semaine Européenne (SE) ou d'un Trait d'Union Européen (TUE), les cinq pays ainsi représentés étant différents.

Ensuite, pour obtenir une deuxième homologation, il suffit de recueillir un cachet-souvenir pour chacun des cinq nouveaux pays de votre choix, ainsi de suite jusqu'à la dixième homologation.



Les Traits Union Européennes

Les Traits Union Européennes proposent, dans un sens indifférent, de relier Paris aux autres capitales de l'Union Européenne ou de l'Europe et certaines principautés et de relier les capitales entre elles.

Ces Traits Union Européennes avec des points de contrôles très espacés et des itinéraires aussi tranquilles que touristiques (qui ont été reconnus entièrement à bicyclette lors des inaugurations), ont été particulièrement étudiés.

Ils évitent les grandes routes et même les grandes villes, cheminent à travers les petites routes sinueuses de la France profonde et des pays européens et offrent la possibilité de découvrir à vélo les pays de l'Union Européenne ou Européennes

Ces Traits Union Européennes s'adressent à tous les fanatiques du vélo, les amateurs de grand air, désireux d'échapper aux contraintes de la vie polluée et qui veulent visiter l'Europe en dehors des autoroutes, ils ont aussi pour objectifs de pratiquer le cyclotourisme, formidable moyen de rencontres et d'échanges avec les peuples, tout en véhiculant l'esprit d'amitié et de solidarité entre les peuples.

Les Traits Union Européennes, c'est des liaisons vers 42 capitales qui ont été réalisées/reconnues.



Cher-e ami-e cyclotouriste

Connaissez-vous l'Union Européenne de Cyclotourisme (UECT) et ses organisations ? Depuis 2005 nous organisons la Semaine Européenne de Cyclotourisme dans divers pays d'Europe, ainsi que le Brevet Européen de Cyclotourisme, les Traits Union Européens, et le petit dernier : la Bourse du Jeune Voyageur UECT.

Nous vous invitons à visiter notre site www.uect.org qui vous permettra de prendre plus ample connaissance de ces activités et de l'UECT.

Chaque année, selon les éditions et le pays européen hôte, c'est de 500 à 2500 cyclotouristes (majoritairement des français FFCT) issus de plusieurs pays européens (de l'ordre de 10 à 15) qui se retrouvent pour la Semaine Européenne de Cyclotourisme en toute convivialité.

Face à la situation inédite et exceptionnelle que nous avons vécu au premier semestre 2020, c'est avec regret que nous avons dû annuler l'organisation de la 16ème Semaine Européenne de Cyclotourisme à Banja Luka (Bosnie Herzégovine)

Etant confiant en l'avenir et espérant une année 2021 moins compliquée que celle de 2020, cette **16ème Semaine Européenne de Cyclotourisme sera organisée à Banja Luka (Bosnie Herzégovine) du 3 au 10 juillet 2021.**

Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir un coin méconnu de l'Europe, la Bosnie Herzégovine, ce pays méconnu du grand public et chargé d'histoire, verdoyant, vallonné, vaut vraiment la peine de s'y attarder ! De plus, tous les cyclotouristes trouveront un parcours à leur goût et une hospitalité inoubliable.

Le Campus Universitaire de Banja Luka (situé à 2.1 km du centre de la ville) accueillera le Camping Fédéral sur un espace herbeux, clos et sécurisé, ainsi que la restauration et la permanence durant cette Semaine Européenne de Cyclotourisme UECT. Le Campus sera aussi le point départs/arrivées des différents circuits route qui vous emmèneront vers les routes vallonnées dans la campagne du nord, dans les gorges de la Vrbas vers le sud, et d'effectuer des parcours le long des rivières ou en remontées jusqu'en haut des falaises du canyon Tjesnoqui, ils seront au nombre de trois chaque jour du lundi au vendredi, circuits (à découvrir sur www.uect.org début Mars 2021) avec plus ou moins de difficultés selon la distance (50-80-110 km), mais très accessibles avec un minimum d'entraînement, quant aux revêtement des routes, pas mieux, pas pire qu'en France!

Pour les accompagnant-e-s, les excursions organisées vous emmèneront dans des villes fortifiées, des écomusées, des anciens moulins, etc... vous pourrez ainsi découvrir les us et coutumes de la Bosnie-Herzégovine et les traditions encore bien présentes. Une visite de Banja Luka et de ses sites touristiques sera aussi au programme.

Nous vous informons que le bulletin d'inscription électronique pour la Semaine Européenne de Cyclotourisme 2021 Banja Luka (Bosnie Herzégovine) est en ligne sur notre site www.uect.org à la page : <https://uect.org/fr/component/uect> et dans la rubrique **Semaine Européenne – Banja Luka 2021 des infos pratiques et générales** vous permettront de vous apporter de plus amples renseignements.

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser cette information auprès de vos ami-e-s ce qui permettra peut-être de leur donner envie de participer à cette Semaine Européenne de Cyclotourisme dans un pays à découvrir.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations

Au plaisir de se retrouver à Banja Luka (Bosnie Herzégovine) du 3 au 10 juillet 2021 lors de la prochaine Semaine Européenne de Cyclotourisme

Bien cordialement

Président Union Européenne Cyclotourisme (UECT)

Patrice GODART

Mob : + 33 6 81 11 11 37

pgodart@uect.org



Siège social : 12 rue Louis Bertrand – 94207 IVRY-SUR-SEINE CEDEX – France – N° SIREN 798 305 033 00010
Correspondance : Union Européenne Cyclotourisme – 18 Résidence du Moulin – 80470 SAINT SAUVEUR (France)
Contact Tél : + 33 6 81 11 11 37 – site internet : www.uect.org – e-mail : info@uect.org



REGLEMENT DU BREVET DE CYCLOTOURISME EUROPEEN (Version Juillet 2019)

Ce brevet, créé avec les partenaires de l'Union Européenne de Cyclotourisme (UECT) propose une découverte de l'Europe à vélo ou tandem, par la visite d'un site caractéristique dans chacun des pays d'Europe.

✓ Conditions de participation

☛ La participation au Brevet de cyclotourisme européen (BCE) est réservée aux adhérents des fédérations, membres de l'UECT.

✓ Carte de route

☛ La carte de route (**prix 1.50 €**) permet de recueillir les cachets-(ou photos) souvenirs, **un seul étant demandé par pays visité**. Pour obtenir une première homologation, il suffit de recueillir un cachet-(ou photo) souvenir pour chacun des cinq pays de votre choix, dont un obligatoirement **au choix** lors d'une **Semaine Européenne (SE)** ou d'un **Trait d'Union Européen (TUE)**, les cinq pays ainsi représentés étant différents.

☛ Pour les cartes de routes suivantes, seuls les pays d'Europe listés ci-dessous peuvent être acceptables.

☛ Les cartes de routes sont vendues auprès des pays membres de l'UECT.

☛ Le participant envoie sa carte de route dûment complétée au délégué. Lors du premier envoi, un numéro de participant lui sera attribué. Il devra alors le reporter sur toutes ses cartes suivantes.

☛ Pour chaque carte homologuée une médaille est disponible, à noter qu'elle est différente en fonction du nombre de pays homologués. Le brevet européen sera considéré réalisé en entier lorsque les 49 pays de l'Europe auront été visités.

✓ Pays d'Europe :

☛ Les 49 Pays d'Europe pris en compte par l'UECT sont les suivants :

[Albanie](#), [Allemagne](#), [Andorre](#), [Arménie](#), [Autriche](#), [Belgique](#), [Biélorussie](#), [Bosnie-Herzégovine](#), [Bulgarie](#), [Chypre](#), [Croatie](#), [Danemark](#), [Espagne](#), [Estonie](#), [Finlande](#), [France](#), [Géorgie](#), [Grèce](#), [Hongrie](#), [Irlande](#), [Islande](#), [Italie](#), [Kosovo](#), [Lettonie](#), [Liechtenstein](#), [Lituanie](#), [Luxembourg](#), [Macédoine](#), [Malte](#), [Moldavie](#), [Monaco](#), [Monténégro](#), [Norvège](#), [Pays-Bas](#), [Pologne](#), [Portugal](#), [République tchèque](#), [Roumanie](#), [Royaume-Uni](#), [Russie](#), [Saint-Marin](#), [Serbie](#), [Slovaquie](#), [Slovénie](#), [Suède](#), [Suisse](#), [Turquie](#), [Ukraine](#) et [Vatican](#). - L'ensemble des îles (anglo-normandes) et autres sont exclues.

✓ Cachet-(photo) souvenir-

☛ Le cachet souvenir est constitué par l'apposition d'un timbre humide comportant le nom de la localité. Il peut être sollicité auprès d'un service public, d'un syndicat d'initiative ou d'un établissement commercial, à l'exclusion d'une compagnie de transport. Possibilité de substituer le cachet par une photo du site, sur cette photo devront figurer le vélo et le cyclo. Le choix du site touristique de chaque pays est laissé au libre choix du participant ; il devra néanmoins être clairement identifiable.

✓ Homologation-

☛ Pour l'homologation de sa carte de route, le participant ayant parcouru à bicyclette ou en tandem les pays européens retenus, **doit adresser sa carte de route dûment complétée** au délégué, avec photocopie de sa carte d'adhérent d'une fédération, membres de l'Union européenne de Cyclotourisme.

☛ Le délégué se réserve le droit de régler sans appel les cas litigieux ainsi que ceux qui ne seraient pas évoqués par ce règlement.

Pour les personnes qui le désirent, un compte rendu sur l'intérêt du site choisi peut être retourné avec la carte à homologuer en vue de sa publication.

✓ Diplôme et Insigne

☛ Après homologation de la première carte de route, le participant recevra son diplôme du Brevet Européen **contre 2 €**.

☛ Pour chaque carte complète, le participant recevra un insigne correspondant **contre 2.50 €**. Le brevet européen sera dit réalisé lorsque l'ensemble des 49 pays d'Europe auront été visités

✓ Carte de route - Diplôme - Insigne – Homologation

☛ A commander auprès du délégué UECT et le montant d'acquisition de carte de route – diplôme – insigne (voir prix ci-dessus) sera effectué par chèque bancaire au nom de UECT ou par virement bancaire au compte UECT - **IBAN : FR29 2004 1010 0524 9002 5U02 619- BIC : PSSTFRPPLIL** en indiquant votre nom/prénom et la mention BE

☛ Adresse :

Union Européenne de Cyclotourisme - Patrice GODART
18 Résidence du Moulin – 80470 SAINT SAUVEUR (France)





LES TRAITES D'UNION EUROPEENS



Historique - Objectifs

Les randonnées permanentes *TRAITES D'UNION EUROPEENS*, (création ASPTT CNET Issy les Moulineaux en 1983 - gestion ASPTT Saint Quentin 02 depuis 2005 – patrimoine de l'Union Européenne de Cyclotourisme UECT) proposent, dans un sens indifférent, de relier Paris aux autres capitales de l'Union Européenne ou de l'Europe et certaines principautés et de relier les capitales entre elles.

En 2018, les *TRAITES D'UNION EUROPEENS* ont eu 35 ans d'existence, la première liaison réalisée en septembre 1983 fut **PARIS – LUXEMBOURG** par 14 pionniers, puis au gré de l'agrandissement de l'Union Européenne, et de l'ouverture des frontières européennes, les capitales ont été reliées par des parcours inaugurés à bicyclette par des groupes de cyclos.

Ces *TRAITES D'UNION EUROPEENS* avec des points de contrôles très espacés et des itinéraires aussi tranquilles que touristiques (qui ont été reconnus entièrement à bicyclette lors des inaugurations), ont été particulièrement étudiés.

Ils évitent les grandes routes et même les grandes villes, cheminent à travers les petites routes sinueuses de la France profonde et des pays européens et offrent la possibilité de découvrir à vélo les pays de l'Union Européenne ou Européens.

Ces *TRAITES D'UNION EUROPEENS* s'adressent à tous les fanatiques du vélo, les amateurs de grand air, désireux d'échapper aux contraintes de la vie polluée et qui veulent visiter l'Europe en dehors des autoroutes, ils ont aussi pour objectifs de pratiquer le cyclotourisme, formidable moyen de rencontres et d'échanges avec les peuples, tout en véhiculant l'esprit d'amitié et de solidarité entre les peuples.

Sont à l'étude et seront ouvertes dans les années futures après reconnaissance et inauguration, les autres liaisons vers les capitales de l'Union Européenne ou de l'Europe.

Statistiques et Informations, à ce jour (01/01/2020) :

- depuis la création de notre organisation en 1983 jusqu'au 31/12/2019, c'est **3 829 liaisons** qui ont été réalisées/homologuées vers les 42 capitales inaugurées.
- pour 2020, voir sur site www.uect.org les statistiques en cours.
- en Mai 2013, un nouvel itinéraire de **PARIS – LISBONNE**, pour sa partie espagnole et portugaise a été reconnu et inauguré par le groupe de cyclos habituels, l'itinéraire reconnu en 1992 n'étant plus adapté à la sécurité vélo vu l'infrastructure routière et la circulation automobile.
- en Septembre 2014, un nouvel itinéraire de **PARIS – ROME**, pour sa partie italienne entre FIRENZE et ROME (qui passe dorénavant par PISE) a été reconnu et inauguré par le groupe de cyclos habituels, l'itinéraire reconnu en 1987 n'étant plus adapté à la sécurité vélo vu l'infrastructure routière et la circulation automobile.
- en Septembre 2015, au départ de **ZAGREB** en passant par **PODGORICA** un itinéraire a été reconnu et inauguré par le groupe de cyclos habituels vers 3 nouvelles capitales des Balkans **PRISTINA – SKOPJE – TIRANA**, ces liaisons sont ouvertes aux cyclos depuis 2016.
- en Juillet/Aout 2016, au départ de **VILNIUS** un itinéraire a été reconnu et inauguré par le groupe de cyclos habituels vers 2 nouvelles capitales de l'Europe de l'Est **MINSK – MOSCOU**, ces liaisons sont ouvertes aux cyclos depuis 2017.
- en Juin/Juillet 2017, au départ de **PARIS** un itinéraire a été reconnu et inauguré par le groupe de cyclos habituels vers 2 nouvelles capitales du Royaume-Uni **CARDIFF - BELFAST**, ces liaisons sont ouvertes aux cyclos depuis 2018.

Les **42 liaisons** **TRAITS D'UNION EUROPEENS** réalisables au **01/01/2020** :

| | | | |
|-------------------|----------|-----------------|----------|
| PARIS LONDRES | 334 km | PARIS BELFAST | 1 832 km |
| PARIS BRUXELLES | 352 km | PARIS VARSOVIE | 1 852 km |
| PARIS LUXEMBOURG | 383 km | PARIS ROME | 1 897 km |
| PARIS BONN | 521 km | PARIS DUBLIN | 1 904 km |
| PARIS AMSTERDAM | 610 km | PARIS STOCKHOLM | 2 151 km |
| PARIS BERN | 626 km | PARIS BELGRADE | 2 182 km |
| PARIS CARDIFF | 935 km | PARIS VILNIUS | 2 377 km |
| PARIS VADUZ | 960 km | PARIS SARAJEVO | 2 519 km |
| PARIS ANDORRE | 996 km | PARIS OSLO | 2 540 km |
| PARIS EDIMBOURG | 1 076 km | PARIS LISBONNE | 2 580 km |
| PARIS MONACO | 1 081 km | PARIS MINSK | 2 613 km |
| PARIS BERLIN | 1 167 km | PARIS PODGORICA | 2 627 km |
| PARIS PRAGUE | 1 227 km | PARIS SOFIA | 2 658 km |
| PARIS SAINT MARIN | 1 433 km | PARIS RIGA | 2 714 km |
| PARIS COPENHAGUE | 1 453 km | PARIS TIRANA | 2 837 km |
| PARIS VIENNE | 1 539 km | PARIS PRISTINA | 2 927 km |
| PARIS MADRID | 1 593 km | PARIS SKOPJE | 3 073 km |
| PARIS BRATISLAVA | 1 599 km | PARIS TALLINN | 3 162 km |
| PARIS LJUBLJANA | 1 613 km | PARIS BUCAREST | 3 179 km |
| PARIS ZAGREB | 1 772 km | PARIS MOSCOU | 3 668 km |
| PARIS BUDAPEST | 1 776 km | PARIS ATHENES | 3 682 km |

Renseignements complémentaires :

TRAITS D'UNION EUROPEENS

GODART Patrice

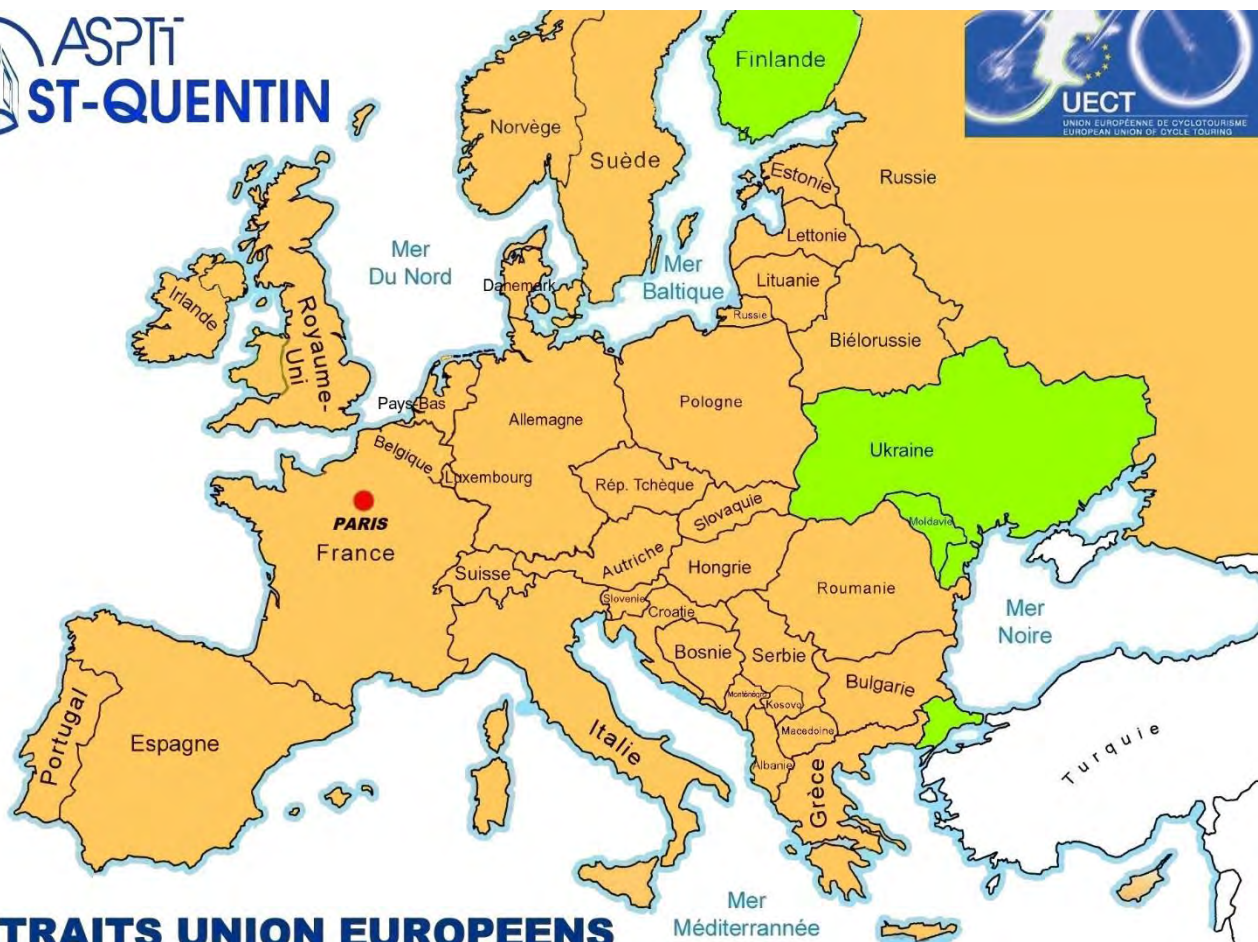
18 Résidence du Moulin – 80470 ST SAUVEUR (France)

E-mail : pgodart@uect.org

Site Internet : www.uect.org rubrique Traits Unions Européens

☎ depuis la France : 06 81 11 11 37

☎ depuis l'étranger : + 33 6 81 11 11 37



TRAITS UNION EUROPEENS

Orange Réalisés

Green A réaliser

Règlement de la Bourse du Jeune Voyageur UECT

L'Union Européenne de Cyclotourisme (UECT) propose aux Jeunes Cyclotouristes d'associer le voyage à vélo avec texte et images pour faire partager au plus grand nombre les émotions et les souvenirs d'un voyage à vélo.

Article 1

Ce prix est attribué à des cyclotouristes licencié(e)s à l'une des Fédérations affiliées à l'UECT. Cette bourse du jeune voyageur est dotée de récompenses dont la forme et le montant sont décidés annuellement par le comité directeur de l'UECT.

Le nombre de bourses attribuées annuellement sera limité à cinq (5) au maximum.

Seuls les dossiers retenus seront pris en compte et récompensés dans le cadre d'une remise officielle, soit lors de la Semaine Européenne de Cyclotourisme ou lors de l'Assemblée Générale de leur fédération ou de la décentralisation régionale en fin d'année. La partie financière UECT sera attribuée dès validation du compte rendu par le responsable UECT

Article 2

Le ou les participant(es), (équipe de 3 maximum), à la bourse du jeune voyageur UECT, âgé(e)s de moins de 25 ans le jour du départ, devra (ont) présenter un dossier de candidature deux mois avant le départ du voyage itinérant d'une durée d'au moins trois jours consécutifs, à vélo ou à tandem (engin mu exclusivement par la force musculaire) en totale autonomie et d'un kilométrage au moins égal à 250 kilomètres.

Un encadrant/accompagnateur cycliste de plus de 25 ans est accepté mais il ne pourra prétendre à faire partie de l'effectif pour l'obtention de la bourse.

L'itinéraire est laissé au choix du (des) participant(s), sous réserve des obligations qui suivent :

- 1) réaliser un parcours visitant au moins 1 pays européen autre que celui de résidence et effectuer, au minimum 80 kilomètres dans ce pays hors résidence
- 2) ou participer à un Trait d'Union Européen (voir règlement sur www.uct.org) en respectant le point 1
- 3) ou rejoindre le lieu de la Semaine Européenne Cyclotourisme en respectant le point 1
- 4) les trajets en étoile sont exclus; aucune étape au lieu habituel de résidence; les jours d'arrêt pour repos, visites, mauvais temps, sont neutralisés et la durée du voyage augmentée d'autant. Le financement UECT sera calculé sur les jours effectifs de trajets en vélo.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 15 Juin de l'année en cours. L'UECT examinera les demandes et rencontrera éventuellement les candidats selon leur résidence géographique.

Les voyages organisés par une Fédération de Cyclotourisme ou un quelconque organisme ne peuvent postuler à ce prix.



Le dossier de candidature doit contenir le projet du voyage avec les éléments suivants :

- 1) Bulletin d'Inscription avec copie de la licence annuelle à jour de cotisation d'une Fédération affiliée à l'UECT
- 2) Itinéraire (tracé sur carte ou via un logiciel, kilométrage, ...)
- 3) Objectif du voyage en dehors du vélo et description du projet
- 4) Assurer des liens éventuels avec les cyclotouristes des régions traversées et se référer à l'UECT
- 5) Autorisation du droit à l'image
- 6) Validation du projet, pour les moins de 18 ans, par le(s) tuteur(s) légal (aux) et le Président du club
- 7) Validation du projet par le référant désigné par le Comité Directeur UECT
- 8) Participation au Brevet Européen (voir règlement sur www.uect.org) : le carnet sera remis avec la validation du projet par l'UECT
- 9) Assurances : Le ou les participants, considéré(s) en randonnée personnelle, est (sont) couvert(s) par l'assurance liée à leur licence pour les affiliés FFBC – FFCT – FPC – ECT – PCUB ou, à défaut, via une assurance personnelle pour les affiliés PTTK – FSTU – AFS

Article 3

Le (les) participant (es) fera (ont) un rapport de leur voyage par le texte et par l'image :

- 1) Il (ils) écrira (ont) un récit de 3 pages minimum (le texte étant dactylographié seulement au recto, à raison de 25 lignes environ par feuille en caractères Arial taille 11). Ce texte sera accompagné d'un schéma de l'itinéraire et d'un tableau des étapes réalisées.
- 2) Il (ils) présentera (ont) au minimum 6 photos prises au cours du voyage et se rapportant au récit. Ces photos pourront être, en noir et blanc ou couleur au format 13x18 ou dans un album numérique. Les participants devront figurer sur différentes photos.

Le rapport présenté doit être inédit. Toute parution préalable du même texte, dans quelque revue ou bulletin que ce soit, sous forme d'ouvrage diffusé, entraînera le refus du dossier par l'UECT.

Article 4

Le (les) participant(s) transmettra (ont) au responsable UECT le dossier final complet après le retour et au plus tard le 30 septembre de l'année en cours, délai de rigueur.

Article 5

L'UECT restera libre de ne pas attribuer de prix, s'il juge que la qualité des documents est insuffisante ou non conforme au présent règlement. Les dossiers des lauréats seront la propriété exclusive de l'UECT qui pourra diffuser sur son site Internet les différents comptes rendus.

On ne pourra être lauréat de cette bourse deux années consécutives.

Article 6

La forme et le montant des prix sont fixés par l'UECT qui pourra attribuer annuellement, au maximum, cinq bourses.

Pour 2021, le montant journalier est fixé à 30 euros/personne/jour de vélo sur une durée maximale de 7 jours.

Pour plus d'information : jmmaillard@uect.org



Bourse du Jeune Voyageur UECT - Fiche d'inscription

Le participant

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Date de naissance : Téléphone :

Mail :

Fédération : Pays :

Club :

Licence : N° (Joindre la copie de la licence de l'année en cours)

Si ce projet est partagé par plusieurs participants, joindre autant de fiche d'inscription que de participants.

Photo du participant

Le voyage

Date de départ prévue :

Durée prévue :

Nombre de participant(s) :

Type de vélo utilisé : *Route - Gravel - VTC - VTT - Tandem*

Distance estimée :

Type d'hébergement retenu :

Encadrant / Accompagnateur

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Date de naissance : Téléphone :

Mail :

Fédération : Pays :

Club : Licence





Par la présente, veuillez trouver ma demande de participation à la Bourse du Jeune Voyageur UECT et l'autorisation de l'utilisation du droit à l'image.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepter sans réserve.

ALe.....

Signature :

Autorisation, pour les moins de 18 ans, du ou des tuteur(s) légal (aux) et validation par le Président de Club

| Tuteur(s) légal (aux) | Président de club |
|-----------------------|--------------------|
| Nom (s) – Prénom (s) | Nom |
| | Prénom |
| Adresse (s) | Club |
| | Fédération |
| | Pays |
| Téléphone portable | Téléphone portable |
| Mail | Mail |
| Date – Signature (s) | Date – Signature |

Contact et dossier à envoyer par mail au responsable UECT de ce dossier

Jean-Marie MAILLARD : jmmaillard@uect.org

